

# **GRAND DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE**

**Veauce, le Mercredi 26 Novembre 2003**

## **Synthèse des prises de parole**

### **Réflexions suscitées par la présentation de l'état des lieux tiré du rapport : « Eléments pour un diagnostic sur l'Ecole »**

#### Enseignant

De nombreux enfants du voyage d'âge d'Ecole Maternelle, voire Elémentaire ne sont pas scolarisés. Etonnement face au taux de scolarisation de 100% annoncé.

Il y a également une autre fraction de la population non scolarisée : chez les enfants d'immigrés.

#### Parent

Problème de reconnaissance des savoirs de l'enfant qui n'a pas forcément un diplôme ou une qualification.

#### Enseignant

Rappelle l'existence du GRETA qui propose des bilans de connaissance et une aide pour remédier aux lacunes.

#### Parent

L'Education Nationale se donne-t-elle les moyens ?

La scolarisation des deux ans apporte beaucoup. Elle est essentielle et doit être gardée. Elle est impérative dans les milieux défavorisés. Il ne faut pas tirer l'Ecole vers le bas ni tenir compte des autres pays. L'Ecole Maternelle française est une spécificité qu'il faut conserver.

#### Parent

L'Ecole n'est pas une garderie gratuite ( les enfants de deux ans y ont-ils vraiment leur place ?)

#### Parent

Non, l'Ecole Maternelle n'est pas une garderie gratuite : les enseignants qui y enseignent ont reçu une formation qui permet aux enfants d'avoir une ouverture sur les apprentissages. C'est un véritable outil pédagogique. Il faut souligner de plus l'importance de la socialisation des jeunes enfants.

Manque de moyens au niveau de l'Education Nationale qui se décharge donc sur les collectivités locales (crèches).

Risque majeur de la décentralisation : disparité et inégalité entre les écoles, en fonction des moyens et de la volonté politique des communes.

#### Parent

Si l'âge d'entrée à l'Ecole Maternelle est repoussé à trois ans révolus, les enfants nés après le 31 août feront leur première entrée à l'Ecole Maternelle à près de quatre ans !

Parent

Proposition : pourquoi ne pas faire correspondre les années scolaires aux années civiles, adapter le calendrier de l'année scolaire à celui de la Réunion par exemple.

Parent

Nécessité de maintenir les petites vacances.

Parent

Elles existent également à la Réunion, mais la répartition des semaines de vacances est plus régulière (6 semaines de vacances à Noël, et 6 en été).

Parent

Souvent les deux parents travaillent, il faut garder le système des vacances fractionnées.

Parent

Nous sommes dans une société de consommation : pouvoir d'achat, nécessité de travailler, d'élever les enfants... On demande beaucoup aux parents.